

de modifications aux lois commerciales émanent surtout des États-Unis et de l'Europe, il n'en reste pas moins affligeant de voir certains groupes écologistes canadiens naïfs mais respectés les appuyer eux aussi.

Je crois pour ma part que le Canada devrait travailler sur deux plans. Il s'agirait d'abord de protéger l'intégrité des lois et des ententes commerciales existantes qui donnent déjà beaucoup de latitude aux différents pays pour protéger leur environnement national, de même que pour contester les mesures étrangères préjudiciables aux intérêts économiques et commerciaux du Canada. Il s'agirait, en deuxième lieu, de promouvoir la négociation d'ententes environnementales mondiales visant à résoudre des problèmes mondiaux. De telles ententes devraient être fondées sur des normes de protection de l'environnement mondialement reconnues.

Défis auxquels les décideurs font face

Le plus grand défi consiste à favoriser un progrès substantiel vers la solution des véritables problèmes environnementaux du globe (ex. le

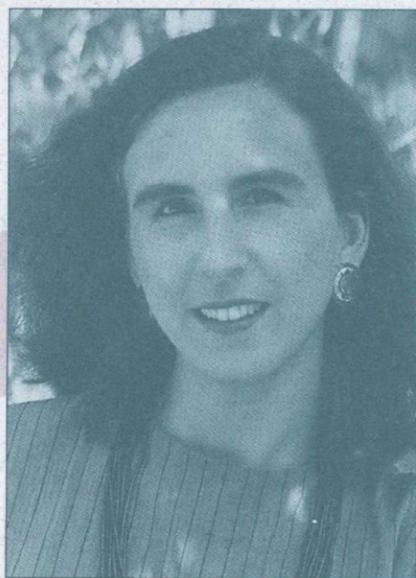
changement climatique, la diminution de la couche d'ozone, le déboisement en zone tropicale), sans en même temps bouleverser l'intégrité du système commercial au désavantage du Canada.

Le droit commercial international est plus qu'un ensemble de règles. L'accord du GATT est un arrangement négocié qui prévoit l'échange d'avantages d'une réelle valeur économique sur la base de la réciprocité et de l'avantage mutuel. Il est peut-être souhaitable de modifier certaines règles et certaines pratiques pour insuffler davantage de transparence dans certains processus du GATT. Un critère important permettant d'évaluer les modifications consiste cependant à voir sur qui pèsera le fardeau du respect des nouvelles règles. Si l'on propose de nouvelles règles qui créent un fardeau ou un avantage inégal parmi les parties contractantes, cela risque de rompre la réciprocité et l'équilibre global établis dans l'accord commercial et d'entraîner une renégociation fondamentale des concessions commerciales convenues dans l'accord du GATT. Il serait, me semble-t-il,

dans le meilleur intérêt du Canada de veiller à ce que ça n'arrive pas.

Possibilités de progrès

Je suis persuadé qu'on fera des progrès. Il y a de graves problèmes environnementaux auxquels il faut remédier, et je crois qu'il existe une volonté politique de les résoudre. Il serait utile pour tous les intéressés de le reconnaître. L'autre condition préalable à un véritable progrès tient à la nécessité pour les intervenants d'abandonner la hiérarchie moralisatrice des valeurs qui attache plus de valeur au progrès en matière d'environnement qu'au progrès économique. Les deux sont essentiels pour assurer la qualité de vie des Canadiens. La vulnérabilité particulière du Canada et des Canadiens à cet égard deviendra évidente si on ne s'y prend pas bien. Il faut commencer par consacrer aux problèmes les plus graves les ressources limitées dont on dispose. Deuxièmement, il faut faire un effort délibéré pour trouver des solutions qui soient nettement avantageuses pour les Canadiens, en tenant compte des coûts sur les plans aussi bien environnemental qu'économique. 🍁



Janine Ferretti, Pollution Probe

Normes environnementales et libéralisation des échanges : est-ce complémentaire ou contradictoire?

La protection de l'environnement et le maintien de la vie sont beaucoup plus importants que n'importe quel autre aspect de l'activité humaine. Toutefois, cela ne signifie pas qu'une chose doit se faire à l'exclusion de l'autre. Il y a suffisamment lieu de croire qu'on peut commercer de façon juste et équitable sans nuire à l'environnement. Voilà vraiment la conjoncture favorable et le point de convergence où ceux qui se préoccupent du commerce et ceux qui se préoccupent de l'environnement peuvent se rencontrer.

Cela dit, une des plus grandes craintes des écologistes, c'est que des accords ne viennent restreindre le pouvoir des divers gouvernements d'établir des normes environnementales. Nous le savons, le secret du progrès en matière d'environnement tient à la progression par bonds qui s'est produite d'un gouvernement à l'autre. Il faut souvent examiner sur quels points se produisent les innovations dans d'autres pays, provinces ou États. Or, nous craignons en effet que les accords commerciaux ne freinent cette progression par bonds, soit en obligeant à revoir les normes à la baisse en les réduisant au plus petit commun dénominateur, soit, plus probablement encore, par une certaine

suspension du progrès. Le défi consiste à veiller à ce que les efforts déployés pour insuffler de l'équité dans le système commercial ne gênent pas, par inadvertance ou à dessein, le progrès en matière d'environnement. Voilà notre véritable inquiétude. Autant ceux qui ont des intérêts commerciaux craignent que le protectionnisme ne se cache sous des dehors écologistes, autant les écologistes craignent que des intérêts anti-écologistes ne se dissimulent sous des apparences libre-échangistes.

L'évolution de la réflexion sur le commerce et l'environnement

Il existe à notre avis un point où les intérêts commerciaux et les intérêts écologistes peuvent se rencontrer pour élaborer des politiques qui ne soient pas dommageables pour l'environnement et qui assurent en même temps la possibilité de commercer d'une manière positive, de pratiquer un commerce qui contribue au développement durable. Rien ne peut vraiment arriver sur la terre à moins qu'il n'y ait maintien de la vie. À moins que nous ne puissions trouver des systèmes et des activités économiques qui nourrissent et protègent l'environnement, et donc permettent aux gens de mener une vie prospère et productive, à moins que nous n'ayons cette base environnementale, nous n'aurons rien. Voilà pourquoi il est non seulement plus important, mais bien essentiel d'assurer la protection de l'environnement, d'un environnement indispensable au maintien de la vie. Une fois que nous avons cela, nous pouvons ensuite établir des activités économiques et humaines. Le commerce qui endommage l'environnement menace non seulement l'environnement mais aussi les moyens d'existence des gens et des sociétés. Cela va sûrement à l'encontre de ce dans quoi nous sommes engagés en tant que société.

Défis auxquels les décideurs font face

Les plus grands défis consistent à mettre en pratique certaines des conceptions et certains des principes que les gens entretiennent. Par exemple, on reconnaît dans une certaine mesure que pour que le commerce international ait moins d'impact sur l'environnement, il faut non seulement que les accords commerciaux prévoient des mesures de sauvegarde en matière environnementale, mais aussi que le prix des marchandises et des services faisant l'objet d'échanges reflète le coût complet sur les plans environnemental et social. Incorporer un tel établissement du coût complet constitue l'un des plus grands défis. À moins que les prix ne reflètent vraiment les coûts internalisés, il y aura un important effet nuisible.

L'autre défi connexe consiste à reconnaître l'impératif de la protection de l'environnement et à agir en conséquence. Il y a certaines choses que nous ne pouvons nous permettre de perdre à aucun prix, comme la biodiversité ou la protection que nous assure la couche d'ozone. La notion de concession réciproque n'est pas très utile dans le contexte du commerce et de l'environnement. Préserver la planète et protéger ses habitants, voilà la priorité. Des enquêtes révèlent que malgré la récession, les problèmes environnementaux préoccupent encore. Les problèmes économiques ne font que les éclipser temporairement. Il est possible de faire en sorte qu'on puisse respecter en même temps les priorités environnementales et les priorités économiques. Cela est tout à fait possible, et il y a encore beaucoup de chemin à faire. Mais vient un moment où les impératifs s'imposent.

Voilà pourquoi la grande priorité doit être la survie de la planète.

Possibilités de progrès

Nous en sommes certainement au point où les intervenants des milieux écologistes et commerciaux sont capables de reconnaître et de comprendre le langage et les priorités les uns des autres. Il finira bien cependant par survenir un conflit d'intérêts qui ne se résoudra pas facilement. Il faut cerner bien clairement la question en litige, qui est le bien-être des gens et des autres habitants de notre planète. Ce bien-être exige qu'on respecte certaines priorités économiques et environnementales. Le défi consiste à déterminer comment on peut respecter ces priorités et répondre à ces besoins d'une façon réciproquement positive. Quand cela est impossible, quand on finit par se rendre compte que le problème est réellement de nature environnementale et est crucial pour la survie de la planète, cet impératif doit alors guider l'élaboration de la politique commerciale.

À un niveau plus pratique, le problème tient à l'établissement du coût complet. Nous devons nous engager dans cette voie et cesser de prétendre qu'il faut attendre d'avoir réglé tous les détails. C'est difficile à faire, mais à moins de commencer quelque part, nous n'arriverons jamais nulle part. La première étape consiste à tâcher d'appliquer la méthode du coût global, peut-être sur une base sectorielle. Nous devons reconnaître que certaines choses n'ont pas de prix. Nous devons commencer à aborder les questions de commerce et d'environnement à ce niveau et non pas seulement à celui de la théorie. Il est tout au mérite de l'OCDE d'avoir fait des progrès en passant au niveau pratique. 🍁